



## Référent Covid-19

Quel rôle en matière de prévention du Covid-19  
dans l'entreprise

formation à distance – **inter**

### Enjeux

L'employeur doit désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. Nous proposons un module de spécialisation pour l'accompagner et l'aider à accomplir ses missions.

### Public visé

Référent Covid-19, Membre du CSE ou de la CSSCT,  
Personnel assurant la supervision du personnel

### Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

### Objectifs

- Définir et clarifier les responsabilités et missions des référents Covid-19
- Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et à analyser les conditions de travail.
- Initier aux procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels.

### Moyens et méthode

#### pédagogiques

L'animation du stage de base sera fondée sur :

- **Une alternance d'exposés / débats**

Ce, à partir d'une documentation remise aux participants

### Intervenant

L'animation de la journée sera effectuée par **une formatrice confirmée** :

Myriam LIAOURACI, Consultante dans le domaine QSE,  
formatrice HSE et IPRP agréé par la Direccte depuis plus de quinze ans

### Durée

0.5 jour

### Horaires

9h30 – 12h30

### Prix en inter

200 €/ participant

Tva 20% pour les entreprises

Exonéré de toutes charges

pour les CSE ou les associations

### Dates

Lundi 25 mai 2020

Mercredi 10 juin 2020

### Lieu

En visio

### Précisions

#### complémentaires

Créé en 1965, notre cabinet est agréé de façon continue depuis 1984 pour la formation économique des élus du CE et 1985 en matière de formation de représentants du personnel au CHSCT, étendus au CSE

Notre cabinet n'a pas de liens privilégiés avec une organisation syndicale particulière.

## Programme

- Les acteurs de la prévention dans l'entreprise
  - Droits, obligations et responsabilités légales
- Introduction a la prévention des risques
- Risques Sars-Cov2 : santé et pathologie au travail
- Document Unique d'Evaluation des Risques
- Principe d'évaluation du risque biologique - Principes généraux de prévention
- Interactions des risques
  - Plan de prévention. Protocole de sécurité
- Protocole sanitaire et de déconfinement lié à la réouverture des établissements
- Information et formation obligatoire
  - Obligations légales : mesures organisationnelles, protection collective, protection individuelle, mesures d'hygiène renforcée, et comportements sécurité



## BULLETIN D'INSCRIPTION

ENTREPRISE : (cachet)  
ADRESSE :  
TELEPHONE :  
ADRESSE E-MAIL :  
PERSONNE A CONTACTER :  
FONCTION :

Veillez inscrire

Nom des stagiaires	Intitulé du stage	Date de la session 2020 Cocher la date choisie
	<b>Référent Covid-19</b>	<input type="checkbox"/> 25 mai 2020
		<input type="checkbox"/> 10 juin 2020
		<b>De 9h30 à 12h30 en visio</b>

### **Tarif de la formation : 200 € ht\* par personne**

\* Pour les CSE et les associations non soumises à la Tva, prix **exonéré** de toutes taxes

*Cette participation comprend les pauses ainsi qu'une documentation d'appui.  
Ne comprend pas le repas des participants.*

Bulletin à retourner

par mail à [info@sicoge.com](mailto:info@sicoge.com)

<p>Toute annulation moins de 10 jours calendaires avant le début du stage donnera lieu à facturation de 50% du montant du stage. Toute annulation postérieure au début de la formation donnera lieu à facturation du montant du stage, sauf cas de force majeure</p>
--